



# Le Francilophone

LETTRÉ D'INFORMATION DE BRUITPARIF,  
LE CENTRE D'ÉVALUATION TECHNIQUE DE  
L'ENVIRONNEMENT SONORE EN ÎLE-DE-FRANCE

RÉTROSPECTIVE 2018

## Un nouvel élan

Hors série  
2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2019

édito

En 2018, Bruitparif a pleinement répondu à ses nouvelles ambitions.

C'est ce dont nous rendons compte dans ce hors-série du Francilophone. Ce nouvel élan se marque d'abord par la décision de prendre à bras-le-corps les multiples missions développées depuis 2004. Parce que Bruitparif est devenu un acteur technique de référence et un forum permanent des acteurs du monde sonore, nous sommes devenus le Centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Île-de-France.

Bien entendu, observer et documenter les situations est plus que jamais au cœur de notre action, et vous découvrirez ici nos innovations techniques et l'élargissement de notre réseau de mesure.

Mais observer n'est que le premier pas vers l'action. L'urgence en la matière est l'application de la directive européenne sur le bruit dans l'environnement. Sur ce dossier, Bruitparif a été de l'avant en 2018, en produisant les nouvelles Cartes stratégiques du bruit et en accompagnant les collectivités pour les adopter et préparer leurs Plans de prévention du bruit dans l'environnement. Un atout de taille qui fait de l'Île-de-France la région française la plus avancée en la matière.

Pour améliorer les environnements sonores, il faut mobiliser et sensibiliser toutes les parties prenantes, à commencer par les plus jeunes, comme le fait Bruitparif depuis 2015 à travers son programme « Kiwi ? ». Et aussi porter la bonne parole

partout où cela est possible, y compris pour contribuer à faire évoluer la réglementation. Des engagements que vous retrouverez ici.

Ces orientations — Observer, Accompagner, Mobiliser —, le plan stratégique 2018-2020 de Bruitparif les détaille pour se tourner vers l'avenir. Il réaffirme nos valeurs : expertise, impartialité, transparence, pédagogie, proximité, innovation. Autant de piliers sur lesquels repose notre ambition profonde : faire de l'Île-de-France une région exemplaire pour l'environnement sonore.

C'est ce défi que nous vous proposons de relever ensemble, pour la qualité de vie et la santé des Franciliens.

Bonne lecture et à bientôt !

**Didier Gonzales**

*Président de Bruitparif  
Conseiller régional d'Île-de-France  
Maire de Villeneuve-le-Roi (94)*



# 2018 en un coup d'œil

- 20 janvier-4 février** \_\_\_\_\_ 14<sup>ème</sup> Semaine du son
- 12 février** \_\_\_\_\_ Renouveau du Conseil d'administration et du Bureau, adoption du plan stratégique 2018-2022 et inauguration des nouveaux locaux
- 3 et 8 mars** \_\_\_\_\_ Journées mondiale et nationale de l'audition
- 13 mars** \_\_\_\_\_ Colloque annuel de l'Association des acousticiens de l'environnement chez Bruitparif
- 11-13 avril** \_\_\_\_\_ Réunion du *Working Group Noise* du réseau *Eurocities* à Florence
- 24 avril** \_\_\_\_\_ Contributions de Bruitparif lors du congrès français de l'acoustique
- 15-28 mai** \_\_\_\_\_ Mesures le long de l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
- 28 mai** \_\_\_\_\_ Mise en ligne du service pilote <http://monquartier.bruitparif.fr>
- 28-31 mai** \_\_\_\_\_ Contributions de Bruitparif au congrès international *Euronoise*
- 30 mai-12 juin** \_\_\_\_\_ Campagne de mesure du bruit routier à Paris-Saclay
- 9 juin-8 juillet** \_\_\_\_\_ Campagne de mesure temporaire SURVOL autour des aéroports de Paris-CDG et du Bourget
- 14 juin** \_\_\_\_\_ Avis du Conseil national du bruit sur la prévention des risques liés aux bruits et sons amplifiés
- 28 juin** \_\_\_\_\_ Adoption du diagnostic acoustique expert de la Métropole du Grand Paris
- 30 juin** \_\_\_\_\_ Finalisation des cartes stratégiques de bruit de troisième échéance
- 8 juillet** \_\_\_\_\_ Mesures de long de la RD91 en vallée de Chevreuse
- 23 août-25 septembre** \_\_\_\_\_ Campagne de mesure temporaire SURVOL autour de l'aéroport d'Orly
- 8 septembre** \_\_\_\_\_ Prévention et mesures lors du festival Elektric Park
- 11 septembre** \_\_\_\_\_ Publication du bilan « Kiwi ? » de septembre 2015 à juin 2018
- 18 septembre** \_\_\_\_\_ Installation d'une station de mesure permanente à proximité du pont des Chantiers à Versailles
- 2 octobre** \_\_\_\_\_ Séminaire de travail Bruit de la Métropole du Grand Paris
- 10 octobre** \_\_\_\_\_ Publication des nouvelles lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé
- 10-12 octobre** \_\_\_\_\_ Réunion du *Working Group Noise* du réseau *Eurocities* à Rotterdam
- 15 octobre** \_\_\_\_\_ Inauguration des sites pilotes du projet *LIFE Cool and low noise asphalts*
- 19 novembre** \_\_\_\_\_ Publication de la carte élargie du bruit aérien en Île-de-France
- 11 décembre** \_\_\_\_\_ Avis du Conseil national du bruit relatif à l'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique des logements



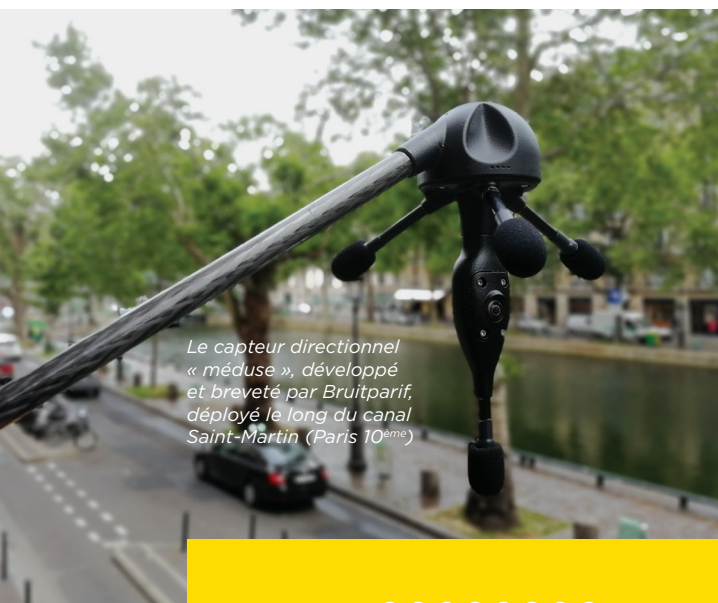
## Centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Île-de-France

Le 12 février 2018, notre dénomination a changé. Jusqu'alors « Observatoire du bruit », Bruitparif est devenu le Centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Île-de-France. Cette évolution reflète le développement des missions : Bruitparif est devenu un partenaire expert auprès de l'État, des collectivités, des acteurs économiques et des associations, et est aussi un forum d'échange permanent sur l'environnement sonore en Île-de-France, en lien avec les niveaux français et international. C'est l'ensemble de ces missions, soutenues par des

innovations techniques de pointe, que reflète notre nouvelle dénomination.

Pour préciser ses ambitions, Bruitparif s'est doté d'un nouveau plan stratégique 2018-2022. Il fixe les orientations et précise les actions à mener pour améliorer l'évaluation de l'environnement sonore et faciliter la mise en œuvre des politiques de prévention et de lutte contre le bruit : pour ce faire, ses vingt actions sont structurées selon quatre axes : Observer, Accompanyer, Mobiliser, Réussir.

# Le déploiement des capteurs « méduse »



Le capteur directionnel « méduse », développé et breveté par Bruitparif, déployé le long du canal Saint-Martin (Paris 10<sup>ème</sup>)

## Un réseau de mesure de grande ampleur

En 2018, le nombre de stations fixes de Bruitparif a poursuivi son expansion, passant de 77 à 100 unités en tout, pour la surveillance de différents types de bruit : aérien (29 capteurs), routier (28 capteurs), ferroviaire (5 capteurs), chantiers et activités industrielles (12 capteurs), quartiers animés et loisirs (26 capteurs).

En parallèle, il est devenu possible de mener des campagnes de mesure temporaire d'envergure, en déployant si nécessaire jusqu'à 40 capteurs en simultané. Pour ce faire, de nouveaux coffrets ont été conçus. Chacun comprend un sonomètre Rion NL52 de classe 1 et des batteries permettant une autonomie de deux mois. Les données y sont stockées sur une carte SD haute capacité : niveau sonore et spectre, mais aussi enregistrement audio déclenché sur atteinte d'un seuil ou en continu en cas de besoin. Ces coffrets peuvent être fixés rapidement sur candélabre, poteau ou rambarde.

## En 2018, les capteurs « méduse » se sont installés sur le terrain.

Ce modèle de capteur unique au monde et désormais breveté a été développé par Bruitparif depuis 2016 et perfectionné en 2018 : au-delà de la mesure du niveau sonore, il relève seconde après seconde la direction de provenance du bruit, qui est restituée par période grâce à une interface visuelle consultable en ligne.

Les applications potentielles de ce capteur directionnel sont nombreuses. En 2018, 25 « méduses » ont été expérimentées dans cinq quartiers animés de la capitale, sélectionnés par la Ville de Paris en raison des plaintes et conflits d'usages récurrents : Châtelet-les-Halles (1<sup>er</sup> arrondissement), Enfants rouges (3<sup>ème</sup>), place Sainte-Catherine (4<sup>ème</sup>), canal Saint-Martin (10<sup>ème</sup>) et Port de la Gare (13<sup>ème</sup>). En mai, le service pilote de visualisation des données en ligne (<http://monquartier.bruitparif.fr>) a ouvert et permet de restituer les mesures à la fois en temps réel et par tranche de 15 minutes. Ce dispositif a pour but de caractériser l'origine des nuisances pour apporter des informations pertinentes aux riverains et faciliter la régulation des situations par les autorités compétentes.

## Partenariat avec la Société du Grand Paris

Après une première expérience réussie, Bruitparif et la Société du Grand Paris ont par ailleurs noué un partenariat pour l'installation de 20 « méduses » dans treize chantiers des lignes 15 sud et 16 du futur métro Grand Paris Express. Les visualisations immersives sont restituées à l'attention des riverains et des collectivités via l'application mobile « Météo des chantiers », conçue par ExploLab. Fin 2018, onze capteurs avaient été installés dans dix chantiers.

# Renforcer la caractérisation du bruit routier

**L**a route est la première source de bruit en Île-de-France. Bruitparif poursuit donc ses mesures du bruit routier grâce à ses 28 stations fixes en place fin 2018 et *via* ses campagnes temporaires (👁️ encadré). Il importe aussi de mieux connaître les solutions envisageables : des mesures de l'efficacité de revêtements innovants ont donc eu lieu en cours d'année.

Sur le réseau autoroutier, deux grandes opérations ont été conduites à l'été 2017 par la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), financées à parts égales par l'État et par la Région. Des asphaltes à propriété d'absorption phonique ont été installés sur l'A4 à hauteur de Charenton-le-Pont et de Joinville-le-Pont, et sur l'A6 au niveau de L'Haÿ-les-Roses. En partenariat avec la DiRIF, nous avons installé en tout cinq stations fixes sur ces portions d'autoroutes. Les résultats enregistrés plus d'un an après installation sont encourageants, puisque les niveaux sonores journaliers (L<sub>Aeq</sub>24h) ont baissé de 4,6 à 8,6 dB(A) selon les sites, équivalent de l'amélioration qu'apporterait une division par 3 à 7 du trafic. Il reste désormais à suivre l'évolution de ces performances à plus long terme.



Installation d'une station de mesure rue Frémicourt (Paris 15<sup>ème</sup>) dans le cadre du projet LIFE Cool and low noise asphalts

## Lutter à la fois contre le bruit et la chaleur

Une autre expérience a pris corps en 2018 : le projet LIFE *Cool and low noise asphalts*. Réunissant la Ville de Paris, Bruitparif et les entreprises Colas et Eurovia, ce projet de recherche européen a débuté à l'été 2017 dans le but de tester l'efficacité de nouvelles formules de revêtements visant à réduire à la fois les bruits de roulement

et l'effet d'îlot de chaleur urbain. À l'automne 2018, trois formulations distinctes ont été installées dans trois rues des 8<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissements parisiens. Bruitparif pilote l'évaluation environnementale du projet et a installé en 2018 deux stations de mesure sur chaque site. Expérimentation à suivre jusqu'en 2022.

04

## De nombreuses mesures complémentaires le long des routes en 2018

- Neuilly-sur-Seine (92) : mesures réalisées sur dix sites le long de l'avenue Charles de Gaulle avant son réaménagement dans le cadre du projet « les allées de Neuilly »
- Paris-Saclay (91) : mesures menées sur 14 sites sélectionnés pour leurs enjeux croisés air/bruit afin de préciser la situation et d'affiner les cartes de bruit si nécessaire
- Vallée de Chevreuse (78) : documentation des fortes nuisances liées à la fréquentation de la RD91 par les motards
- Paris : plusieurs opérations de suivi des modifications de l'environnement sonore en lien avec le réaménagement de la Place de la Bastille, la Journée sans voiture (16 septembre), l'expérimentation de la suppression des feux tricolores rue Didot (14<sup>ème</sup>) ou encore la mise en place de pistes cyclables avenue de Flandres (19<sup>ème</sup>)
- Évaluation de l'efficacité d'un remplacement de chaussée sur la RN20 à Étampes (91)
- Caractérisation de la situation rue de Landy, à Saint-Denis (93)
- Mesure le long de la RN3 à Vaujours (93)

# Vaste campagne de mesure du bruit aérien

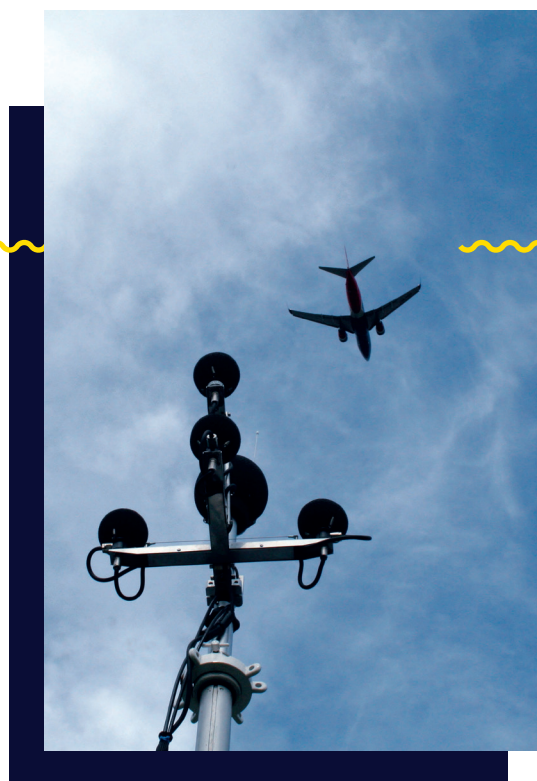
L'activité liée au programme SURVOL a été intense en 2018. Ciblée sur les grands aéroports de Paris (CDG, Le Bourget et Orly) et reconduite sur 2017-2021 dans le cadre du Plan régional santé environnement 3, il vise à améliorer la surveillance des nuisances environnementales aéroportuaires. Copiloté par la DGAC et la Préfecture de Région, il implique Airparif, Bruitparif, la DRIEE, l'ORS et l'ARS, tout comme ADP, l'ACNUSA et l'IFSTTAR.

Bruitparif est chargé du volet Bruit de SURVOL et a mené à ce titre de nombreuses actions en 2018. Deux nouvelles stations fixes ont été installées à Champlan (91) et Écouen (95), pour un total de 24 en fin d'année. Des mesures locales ont été menées et/ou présentées en ce qui concerne Villepinte (93), Orsay (91) et Palaiseau (91), et toutes les données collectées au titre de SURVOL sont exploitées et consultables *via* la plateforme <http://survol.bruitparif.fr>. Cofinancée par la DRIEE, une campagne temporaire majeure a eu lieu durant l'été : 51 sites ont fait l'objet de mesures simultanées dans la zone nord (CDG et Le Bourget) et 29 dans la zone sud (Orly).

En parallèle de ce programme, l'exploitation des cinq stations permanentes déployées autour de l'aérodrome de Toussus-le-Noble (78), de l'héliport de Paris-Issy-les Moulineaux (92) et de l'aéroport militaire de Vélizy-Villacoublay (78) s'est poursuivie.

## Poursuite de l'étude DEBATS

Par ailleurs, le programme scientifique Discussion sur les effets du bruit des aéronefs touchant la santé (DEBATS) a progressé. Impliqués plus spécifiquement dans le volet relatif aux liens entre bruit et sommeil, nous avons réalisé en 2018 les mesures au domicile de 50 riverains de l'aéroport Paris-CDG dans le cadre de la troisième — et dernière phase — d'inclusion de l'étude sommeil. Bruitparif a aussi participé à la rédaction de deux articles scientifiques portant réciproquement sur le lien entre l'exposition mesurée et la qualité objective du sommeil et sur l'influence du bruit des aéronefs sur le rythme cardiaque.



05

## Un partenariat étroit avec SNCF Réseau

Bruitparif et SNCF Réseau ont conclu sur la période 2017-2109 un partenariat qui prévoit le déploiement de 15 stations permanentes et la conduite de mesures temporaires le long du réseau SNCF francilien.

Courant 2018, l'exploitation des quatre stations déjà en place a été poursuivie et même améliorée à Malakoff (92) : un nouvel algorithme permet d'y caractériser automatiquement les événements sonores liés aux passages lents et rapides, ainsi qu'aux arrêts des TGV qui se dirigent vers le Technicentre de Châtillon (92). Une nouvelle station permanente a pris place à Versailles (78). Toujours en 2018, des repérages, mesures et démarches ont été réalisés pour préparer l'installation de stations fixes à Mitry-Mory (77), Porte de la Chapelle (Paris 18<sup>ème</sup>), Poissy (78), Saint-Denis (93) et Bois-le-Roi (77).



Station de mesure déployée à proximité du pont des Chantiers à Versailles (78)

# Les CSB de troisième échéance terminées

**D**es documents cartographiques homogénéisés remis aux 14 agglomérations franciliennes compétentes : c'est là l'un des axes essentiels de l'accompagnement apporté par Bruitparif afin de favoriser l'application de la directive européenne 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement. Les cartes stratégiques du bruit (CSB) que les collectivités compétentes sont tenues d'adopter ont en effet été produites et consolidées par nos soins en juin 2018. Au-delà des CSB *stricto sensu*, Bruitparif met à leur disposition les statistiques d'exposition et le résumé non technique exigés par la réglementation. Son équipe a présenté la méthodologie d'élaboration des cartes et les modalités de leur lecture aux élus et techniciens de douze des quatorze agglomérations concernées.

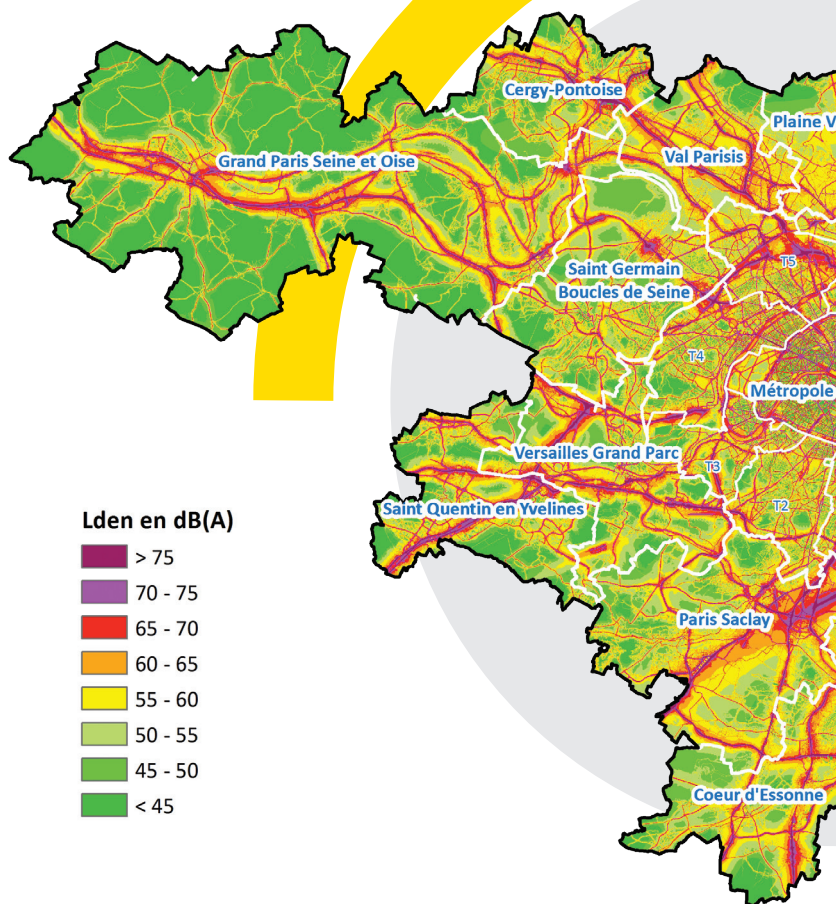
06

## Cartes complémentaires pour le bruit aérien

À la demande de collectivités fortement concernées par le survol d'aéronefs, des cartes complémentaires ont été produites afin de faire apparaître les zones de dépassement des valeurs recommandées par l'OMS selon l'indicateur Lden (où résideraient 1,9 million de Franciliens) et l'indicateur Ln, ainsi que les secteurs survolés à moins de 2500 mètres d'altitude.

Résultat : à la fin de l'année, huit autorités compétentes sur 14 avaient adopté et publié leurs CSB, et quatre autres avaient inscrit ce point à l'ordre du jour de leur conseil communautaire. L'Île-de-France est ainsi la région la plus avancée pour l'application de la directive 2002/49/CE.

Dans ce contexte, nous collaborons régulièrement avec l'État, tout d'abord en l'informant de l'avancement de la mise en œuvre de la réglementation. À la demande des DDT de l'Essonne et du Val-d'Oise, les CSB des grandes infrastructures routières ont également été élaborés par nos soins pour ces départements, et Bruitparif a participé à plusieurs rencontres organisées par le ministère de la Transition écologique et solidaire, la DRIEE et les DREAL.

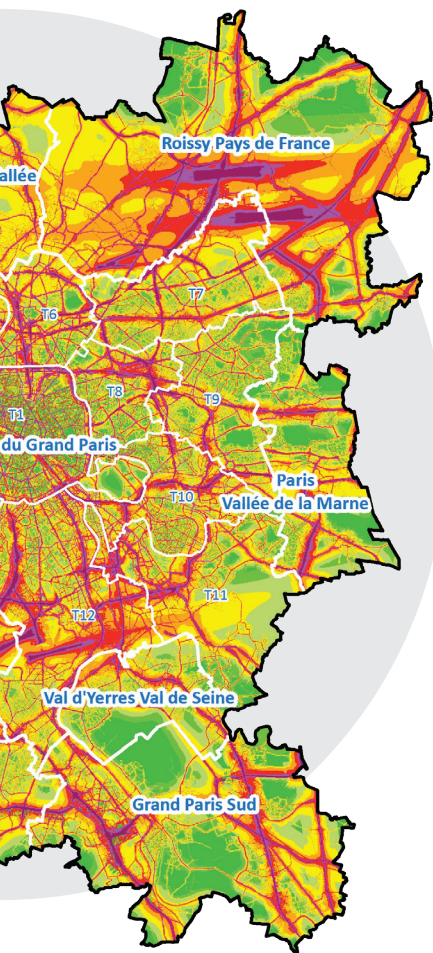


Carte des bruits cumulés des transports, selon l'indicateur Lden, au sein des 14 agglomérations compétentes en Île-de-France

## Notre soutien à l'élaboration des Plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

- Implication dans la préparation et la tenue de trois rencontres d'échanges préalables à la construction du PPBE de la Métropole du Grand Paris
- Participation au comité de pilotage du PPBE de Paris, à deux reprises
- Conseils apportés aux communautés d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris-Saclay et Cergy-Pontoise
- Participation au séminaire sur le rapprochement des PPBE et des PCAET, organisé par le Département de l'Essonne et Paris-Saclay

# Un diagnostic acoustique sur mesure pour la MGP



**L**e 28 juin 2018, la Métropole du Grand Paris (MGP) a adopté son diagnostic acoustique expert élaboré par Bruitparif. La méthodologie préconisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour le calcul des années de vie en bonne santé perdue a été mise en œuvre par Bruitparif afin d'évaluer les impacts sanitaires sur l'ensemble du territoire métropolitain, ceci par maille de 500 mètres de côté et pour chaque commune. Pour ce faire, les données issues de la carte stratégique de bruit ont été combinées avec les courbes d'évaluation des impacts sanitaires de l'OMS.

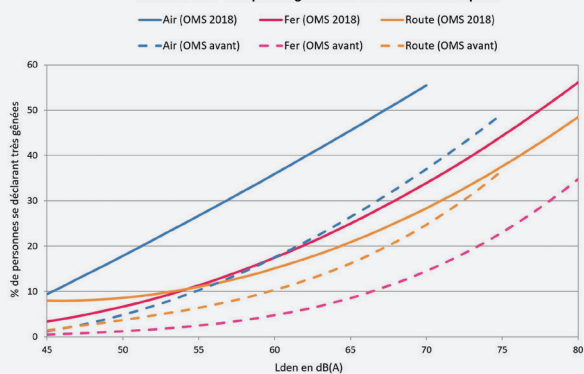
## Huit mois de vie en bonne santé perdus en moyenne

Il ressort de ces travaux qu'un habitant de la MGP perd au cours de son existence huit mois de vie en bonne santé en raison du bruit. Les différences entre ses territoires sont considérables, puisque ce chiffre peut atteindre 19 mois dans les communes les plus exposées. De plus et afin de contribuer à l'élaboration du PPBE de la MGP, ce diagnostic présente une série de cartes thématiques et une sélection des 250 zones aux plus forts enjeux. Celles-ci se concentrent pour une bonne part autour des grandes infrastructures routières et le long de certains sillons ferroviaires, mais aussi au sein des secteurs survolés du nord du T6 (Plaine Commune) et du sud-est du T12 (Grand Orly Seine-Bièvre), où les nuisances aéroportuaires se cumulent souvent avec les problèmes posés par la route ou le rail.

Bruitparif a eu l'occasion de présenter ses travaux de quantification des impacts sanitaires du bruit des transports au service de santé environnementale de la Ville de Paris, et la méthodologie mise en œuvre pour hiérarchiser les enjeux a été aussi partagée auprès des services de la DiRIF : ceux-ci sont potentiellement intéressés pour la tester aux fins de priorisation des points noirs bruit identifiés sur le réseau routier national en Île-de-France.

07

Relations dose-effet pour la gêne selon les sources de transports



## Évaluation des impacts sanitaires dans la zone dense

Fin 2018, Bruitparif était en train de préparer une nouvelle évaluation des impacts sanitaires liés au bruit dans la zone francilienne dense, ceci en s'appuyant sur les CSB désormais finalisées pour les quatorze agglomérations concernées et sur les nouvelles courbes dose-réponse publiées par l'OMS en octobre. En se fondant sur les travaux scientifiques exploitables, elles revoient le niveau de ces impacts fortement à la hausse par rapport à leur version précédente en ce qui concerne les bruits d'origine aérienne et ferroviaire. Les résultats en durée de vie en bonne santé perdue ont été publiés en février 2019 par maille de 250 mètres de côté, par commune et par agglomération.

# La prévention auprès des jeunes, un impératif



**P** rès de 6000 jeunes Franciliens sensibilisés aux risques auditifs. Pour préserver l'audition, seule l'action préventive est efficace : c'est pourquoi le troisième Plan régional santé environnement d'Île-de-France a réaffirmé son importance à travers son action « *Protéger les jeunes Franciliens des risques auditifs liés notamment à l'écoute et la pratique de musique* », dont Bruitparif est partenaire.

En 2018, nous avons ainsi poursuivi notre programme de sensibilisation aux risques auditifs à destination des collégiens et lycéens de notre région. Centré sur les pratiques d'écoute de musiques amplifiées, il repose sur l'utilisation de la mallette pédagogique « Kiwi ? ». Conçue par Bruitparif, elle a été récompensée en 2016 par un Décibel d'or du Conseil national du bruit et est très appréciée des élèves.

## « Kiwi ? » : premier bilan sur trois années scolaires

Un premier bilan du programme « Kiwi ? » a été dressé sur la période allant de septembre 2015 à juin 2018. En tout, 53 établissements en ont bénéficié et 5868 élèves ont été sensibilisés. Principaux résultats : 89 % d'entre eux utilisent casque ou écouteurs pour écouter de la musique, surtout à partir de leurs *smartphones*, et plus de 44 % de ceux qui le font utilisent leurs appareils presque tout le temps dans les transports. La durée d'écoute moyenne est d'environ quatre heures par jour, bien qu'elle soit très variable selon les utilisateurs.

Toujours en moyenne, le niveau d'écoute est de 79,8 dB(A) en environnement calme et de 82,5 dB(A) en environnement bruyant. 36 % des élèves sont exposés à des doses de bruit cumulées qui dépassent les limites retenues par le droit du travail. Enfin, seuls 8 % des élèves utilisent des protections auditives au concert ou en festival, et 53 % ont déjà souffert d'acouphènes, dont 4 % de façon permanente. Des chiffres qui justifient pleinement l'action menée.



## Le partenariat avec Elektrik Park

Depuis 2016, Bruitparif est présent lors du festival musical Elektrik Park, organisé à Chatou (78) : audioprothésiste D. E. et Président de son Conseil scientifique, Jean-Louis Horvilleur y anime un stand de prévention auditive.

Afin d'apporter des éléments précis aux organisateurs, partenaires de prévention et collectivités, nous y réalisons aussi des mesures sonores. Le 8 septembre 2018, les nouveaux seuils d'exposition réglementaires ont été dépassés. Sur les 15 minutes les plus bruyantes, les niveaux relevés atteignent 124 dB(C) et 109 dB(A), soit de 6 à 7 dB de plus que les seuils réglementaires. Les niveaux les plus bas relevés dans le stand de prévention excèdent largement les 80 dB(A), maximum retenu pour les zones de repos auditif prévues par la réglementation. Les émergences relevées dans le voisinage dépassent aussi de beaucoup les valeurs admissibles.



# Engagés pour un meilleur environnement sonore

**T**out au long de 2018, Bruitparif a partagé son expertise, pris la parole en public, formé et informé, contribué à améliorer les politiques publiques. Tout d'abord, en participant en France ou à l'étranger à quinze événements publics, congrès ou encore rencontres associatives, de la 14<sup>ème</sup> Semaine du son au colloque annuel de l'association Ville et aéroport en passant par le congrès international *Euronoise*. Nous sommes aussi intervenus dans le cadre de cinq formations d'enseignement supérieur et avons répondu aux quelque 120 demandes d'information qui nous ont été adressées au fil de l'année.

L'année passée, la contribution de Bruitparif à l'amélioration des politiques publiques a été particulièrement marquée. Tout d'abord au niveau francilien, nous avons participé à un certain nombre de réunions en tant que co-pilote d'actions du Plan régional santé environnement 3. Nous avons également donné quatre conférences publiques sur le bruit, sommes intervenus dans deux commissions (Santé et Environnement) de l'AMIF. Nous avons enfin été auditionnés le 5 octobre par les garants de la Commission nationale du débat public désignés dans le cadre de la préparation de la concertation préalable lancée par le groupe ADP sur le projet de terminal 4 de l'aéroport de Paris-CDG ; et le 14 décembre, par la mission d'information et d'évaluation sur le devenir du boulevard périphérique instituée par le Conseil de Paris.

## Forte implication au sein du CNB

Bruitparif a aussi contribué très activement au Conseil national du bruit (CNB), en premier lieu en participant à onze réunions de sa commission santé environnement et de sa commission technique. Nous sommes par ailleurs intervenus lors des deux assemblées plénières du CNB. Nous avons joué un rôle important dans l'élaboration des deux avis du CNB parus en 2018 : celui du 14 juin sur le dispositif réglementaire visant à améliorer la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés, et celui du 11 décembre relatif à l'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique des logements.

Au niveau européen, Bruitparif participe aux travaux du *Working Group Noise* d'Eurocities et a pris part à ses deux réunions annuelles les 11 au 13 avril à Florence (Italie) et les 10 au 12 octobre à Rotterdam (Pays-Bas). En tant que représentant d'instances mobilisées sur le bruit au niveau national, nous avons aussi participé le 7 février, à Genève (Suisse), au séminaire « *Make listening Safe* » et le 10 octobre, à Bâle (Suisse), à la présentation officielle des nouvelles lignes directrices sur le bruit dans l'environnement de l'Organisation mondiale de la santé.



Participation de Bruitparif à l'événement *Futures #Villes durables*, organisé par Cap Digital le 3 octobre 2018



**BRUITPARIF**

## Une nouvelle identité graphique

Pour traduire visuellement ses ambitions renouvelées, Bruitparif a en 2018 adopté un logo plus dynamique et plus fluide, ainsi qu'une ligne plus claire pour son site Internet et ses documents imprimés. Confiée à l'agence Tongui, cette nouvelle identité graphique vise à créer un lien direct avec le son dans tous ses états et a été déclinée pour la première fois sur notre plaquette de présentation.

# Une dynamique inclusive

**U**n réseau en cohérence avec l'évolution des autorités franciliennes compétentes pour le bruit : c'est le sens des modifications apportées à la gouvernance de Bruitparif par son Conseil d'administration du 12 février 2018, à la suite de la révision des statuts. À l'issue, tous les membres antérieurs du Bureau ont été reconduits sous la présidence de Didier Gonzales. Les postes vacants ont été pourvus par Christian Leclerc, représentant la communauté d'agglomération Paris-Saclay, désormais Secrétaire de l'association, et par Jacques-Alain Bénisti, représentant de la Métropole du Grand Paris et titulaire d'une des trois vice-présidences dévolues au collège des collectivités. Cette élection à l'unanimité a été suivie par l'inauguration officielle des locaux de Saint-Denis.

## 81 membres fin décembre 2018

Au cours de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir 14 nouveaux membres : les communautés d'agglomération Grand Paris Sud, Val d'Yerres-Val-de-Seine et Saint-Germain Boucles de Seine, ainsi que les villes de Malakoff (92), Neuilly-sur-Seine (92), Rueil-Malmaison (92), Varennes-Jarcy (91), Villeneuve-le-Roi (94) et Villiers-Adam (95). Le collège des activités économiques s'est élargi grâce à l'arrivée d'HAROPA-Ports de Paris. Du côté des associations, organismes professionnels et personnalités qualifiées, nous comptons aussi de nouveaux membres : l'association Habiter Paris, le collectif des riverains de Malakoff contre les nuisances du TGV, le collectif Résidents Porte d'Asnières et l'Union des locataires du 164.

Du fait de la prise de compétence bruit par la Métropole du Grand Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 2018, certains établissements publics territoriaux (EPT) n'ont pas souhaité rester membres en nom propre : il s'agit des EPT T7 Paris Terre d'Envol, T8 Est Ensemble, T11 Grand Paris Sud Est Avenir et T12 Grand Orly Seine-Bièvre. Les départs du Département de Seine-Saint-Denis et des villes de Gagny et d'Orgeval sont aussi à regretter.

Fin 2018, l'association Bruitparif comptait ainsi 81 membres contre 76 à la fin de l'année 2017. À noter aussi que 13 autorités compétentes sur 14 étaient adhérentes ou avaient manifesté leur souhait de le devenir : la dynamique d'adhésion est donc très favorable.



*En présence de Fanny Mietlicki, Directrice de Bruitparif, Jacques-Alain Bénisti (Métropole du Grand Paris) et Didier Gonzales, Président de Bruitparif, entourent Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président de la Région Île-de-France chargé de l'écologie et du développement durable, lors de l'inauguration officielle du siège de Bruitparif à Saint-Denis, le 12 février 2018*



## Les 81 membres de Bruitparif fin 2018

<p><b>État : six membres</b></p> <p>Préfecture de Région, Préfecture de Police, DRIEA, DRIIE, ARS et DGAC</p>	<p><b>Activités économiques : cinq membres</b></p> <p>ADP, HAROPA, RATP, SNCF Réseau, SYCTOM</p>
<p><b>Collectivités : 37 membres</b></p> <p>Conseil régional (cinq représentants), CESER, quatre Départements (75, 91, 94, 95), Métropole du Grand Paris, 3 EPT, 11 EPCI et 12 communes</p>	<p><b>Associations, organismes professionnels et personnalités qualifiées : 29 membres</b></p> <p>27 associations ou organismes professionnels, deux personnalités qualifiées</p>
	<p><b>Membres d'honneur : quatre membres</b></p>

# Des ressources consolidées

**A**nnée après année, la gestion de Bruitparif est assurée de façon saine et rigoureuse et est contrôlée depuis sa création par un commissaire aux comptes. En 2018, le total des charges de fonctionnement a atteint 2,104 millions d'euros, en baisse de 5,1 % par rapport à 2017. Des économies conséquentes ont été réalisées sur les charges de location immobilière plus que divisées par deux grâce au déménagement. Ceci a permis de dégager des moyens pour renforcer les moyens humains internes et externes, ce qui était indispensable pour le bon accomplissement des missions (👁 encadré). Les

autres dépenses sont restées relativement stables.

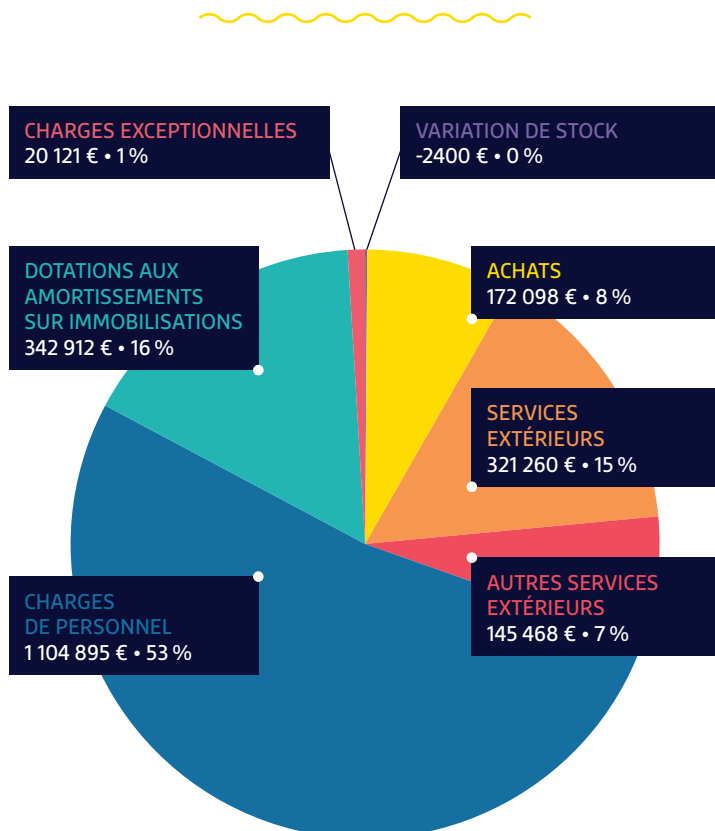
Les recettes de fonctionnement 2018 ont atteint 2,108 millions d'euros. La Région en a apporté 51 %, l'État 16 %, et les collectivités locales 17 % : la Métropole du Grand Paris et ses EPT pour 7 %, les départements 75, 91, 94 et 95 pour 5 % et les autres collectivités pour 5 %. Les recettes provenant des acteurs économiques représentent 8 % du total (dont SNCF Réseau, 6 %), tout comme nos recettes propres. Les reprises sur amortissements ont atteint cette année 340 519 euros.

## Un résultat à l'équilibre

Le résultat de l'exercice est donc proche de l'équilibre, Bruitparif ayant dégagé un très léger excédent d'exploitation de 3288 euros.

Les dépenses d'investissement se sont élevées quant à elles à 418 490 euros en 2018, soit une baisse de 6 % par rapport à 2017 : elles se décomposent en acquisition de moyens de mesure (44 %), achat de matériels, logiciels ou applications informatiques (28 %), fin des travaux d'aménagement et de l'ameublement des nouveaux locaux (28 %).

## Décomposition des charges de fonctionnement de Bruitparif en 2018



## Une équipe en renouvellement

L'équipe de Bruitparif a connu en 2018 un fort taux de renouvellement du personnel (31 %) avec le départ et le remplacement en cours d'année de quatre collaborateurs sur 13. En moyenne, notre effectif salarié s'est ainsi établi à 12,5 équivalents temps-pleins (ETP) en 2018 (12 ETP en CDI et 0,5 ETP en CDD).

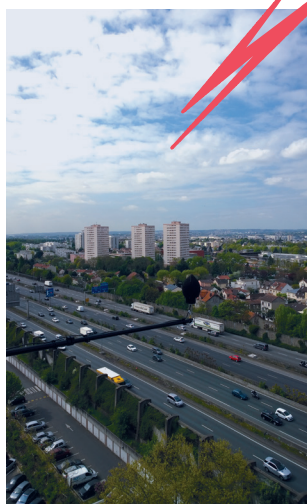
Compte tenu de la charge de travail et de besoins spécifiques en compétences pointues, l'équipe a également été renforcée par trois consultants extérieurs qui ont apporté leur contribution au développement informatique *web*, à la conception de cartes électroniques pour le capteur « méduse » ou encore à l'élaboration des documents de communication. Cinq stagiaires et une apprentie ont aussi été accueillis. L'année 2018 a enfin été celle de l'élaboration d'un accord d'entreprise relatif à l'aménagement du temps de travail et à la mise en place d'un compte épargne temps, adopté le 13 décembre 2018.



# Bientôt 150 capteurs en Île-de-France



**L**e 23 janvier 2019, l'Assemblée générale de Bruitparif a adopté à l'unanimité un programme d'actions ambitieux pour l'année présente. En termes d'observation du bruit, nous renforcerons en 2019 nos moyens technologiques et nos outils de traitement et d'analyse des données.



## Des « méduses » pour repérer les véhicules bruyants

En ce qui concerne le bruit routier, les travaux porteront principalement sur l'exploitation des données des stations de mesure de Bruitparif déployées pour caractériser les bénéfices apportés par la mise en œuvre de revêtements de chaussée acoustiques et pour suivre des opérations d'aménagement de voirie. Autre nouveauté fort attendue dans le domaine routier : l'expérimentation des « méduses » pour identifier les véhicules les plus bruyants, à commencer par les deux-roues motorisés.

La surveillance des nuisances sonores aéroportuaires sera également renforcée. Après avoir publié un bilan complet de la situation sonore autour des aéroports dans le cadre du programme SURVOL, Bruitparif poursuivra l'extension de son dispositif de mesure et visera son homologation, tout en développant les partenariats avec les acteurs aéroportuaires.

Par ailleurs et en collaboration avec SNCF Réseau, plusieurs nouvelles stations permanentes de mesure du bruit ferroviaire seront déployées dans le courant de l'année, et la diffusion d'indicateurs événementiels

viendra compléter les informations déjà publiées.

En nombre de points de mesure, l'accroissement le plus important sera celui du déploiement de capteurs « méduse » pour la surveillance de lieux animés de la capitale, de chantiers du futur métro Grand Paris Express et de bruits liés à des activités économiques. En tout, le nombre de capteurs répartis en Île-de-France devrait ainsi atteindre 150 capteurs fin 2019.

En matière d'accompagnement, la priorité sera donnée à la publication des Plans de prévention du bruit dans l'environnement. Bruitparif prévoit également de proposer de nouveaux diagnostics experts aux collectivités qui les solliciteront, y compris en menant des études couplées air/bruit avec Airparif.

Enfin, sur le volet Mobiliser, la publication en février 2019 par Bruitparif de sa nouvelle évaluation des impacts sanitaires du bruit des transports marque sans conteste une étape importante pour la prise de conscience par les acteurs publics de la nécessité d'agir en faveur de la lutte contre le bruit et la réduction des expositions. Une prise de conscience que Bruitparif continuera à aviver par ses actions d'information et de sensibilisation tout au long de l'année.



**BRUITPARIF**

Centre d'évaluation technique  
de l'environnement sonore en Île-de-France

**Le Francilophone**, magazine de Bruitparif

Directeur de publication : Didier Gonzales

Rédaction : Fanny Mietlicki, Laurent Hutinet

Conception graphique : Tongui.com

Crédits photo : Jessica David, Bruitparif, Adobe Stock

ISSN 2263-2239 — Édition en ligne : ISSN 2261-3161

Bruitparif : Axe Pleyel 4, 32 boulevard Ornano, 93200 Saint-Denis

01 83 65 40 40 — demande@bruitparif.fr — bruitparif.fr